

Communication pour les utilisateurs Match-IT

MATCH-IT: MANUEL DE MIGRATION

Cher utilisateur de Match-IT,

Cette communication contient des informations concernant :

- la migration des données de procédure des dossiers existants
- l'enregistrement des données de procédure des résidents du **centre d'arrivée** (Petit Château)

Nous espérons que vous avez suivi sans problème la formation en ligne sur le volet Procédure et que vous êtes prêt à utiliser les nouvelles fonctionnalités dans Match-IT.

Si vous voulez encore vous exercer ou si vous avez des doutes sur certaines fonctionnalités, sachez que l'e-learning et l'environnement de test resteront disponibles pendant les semaines à venir, même après le GoLive.

A partir du mardi 25 mai, la nouvelle version sera mise en production.

Jusqu'au 30 juin, il y aura une période de migration pour vous permettre de mettre à jour manuellement les volets « procédure » de vos dossiers existants dans Match-IT.

En pièce jointe, vous trouverez le "**Manuel de migration**" qui vous aidera à exécuter cet encodage en douceur.

Il est vivement recommandé de l'utiliser car ce document contient **des consignes importantes** concernant la préparation, les données minimales à ajouter dans Match-IT et l'ordre de travail.

Nous sommes conscients que cette migration impliquera un travail supplémentaire et peut-être de nouvelles questions.

Pendant cette période, vous pouvez également continuer à utiliser les canaux de support prévus par votre région, comme décrit dans la tuile "Autres questions" de l'e-learning.

Il est important de noter que, suite à ces nouvelles fonctionnalités dans Match-IT, le **centre d'arrivée** (Petit Château) sera prêt de procéder comme suit **à partir du 07/06**:

- Les données procédure des résidents au **centre d'arrivée** qui, à la date du 07/06, y séjournent **moins d'un mois**, doivent être mises à jour par le centre d'accueil de 2e phase.
- Les données procédure des résidents au **centre d'arrivée** qui, à la date du 07/06, y séjournent **depuis un mois ou plus**, seront mises à jour par l'AMC (service coordination).
- Les données procédure des dossiers **des nouveaux arrivants** seront enregistrées par l'AMC (service coordination).

Merci d'avance à tous pour votre participation!

